

## Communiqué de presse

### Légère hausse des immatriculations de vélos électriques rapides en novembre

L'été pluvieux a inmanquablement eu un impact négatif sur les immatriculations des speed pedelecs : après un printemps prometteur, les chiffres ont plongé dans le rouge dès le mois de juin. En novembre, il s'est cependant immatriculé 922 unités, soit 9,2 % de plus qu'en 2020 (844 unités) et 3,7 % de plus qu'en novembre 2019 (889 unités).

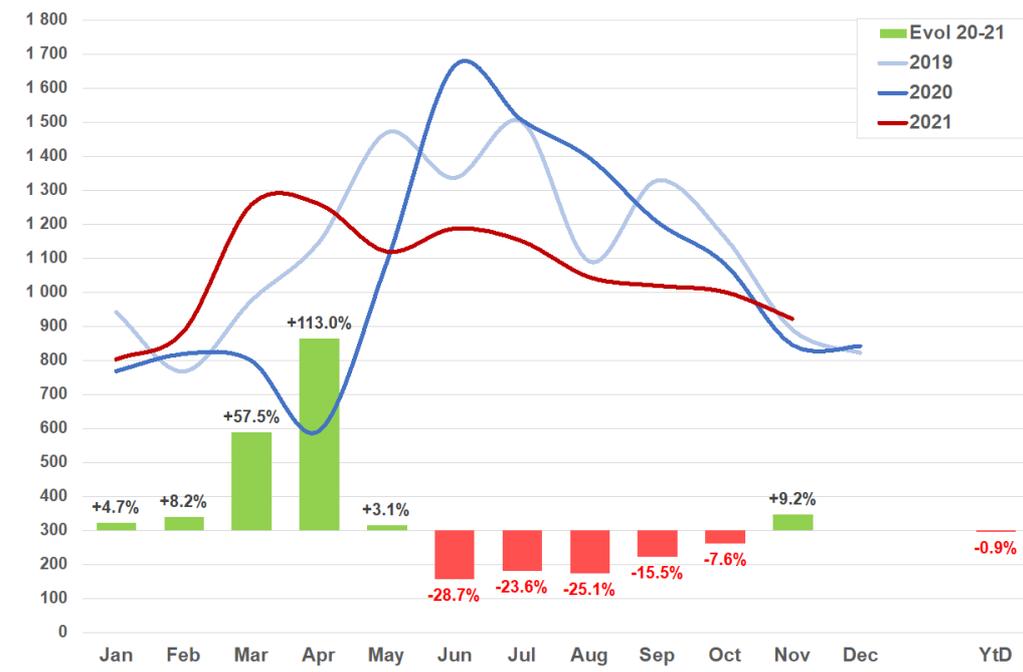
Le bilan des 11 premiers mois est pratiquement identique aux statistiques de 2020 : 11.646 unités contre 11.755 (-0,90 %) l'an passé. Comparé à l'ère pré-coronavirus, nous observons un déclin de -7,5%: en 2019, il s'était vendu 12.595 unités sur la même période.

**Filip Rylant**, porte-parole de la fédération de la mobilité TRAXIO, commente ces statistiques : « *Le marché des vélos électriques rapides semble avoir atteint son apogée, mais en novembre nous avons pourtant observé une augmentation de +9,2 % par rapport à novembre l'an dernier. Le retour des bouchons depuis octobre y est peut-être pour quelque chose. Les immatriculations cumulatives sont pratiquement identiques à l'an passé. En 2021, nous constatons un recul chez les particuliers (-5,4 %), qui représentent encore 49,81 % du marché. Les entreprises et sociétés de leasing, qui constituent les 50 % restants, optent de plus en plus pour une formule de leasing qui libère l'esprit, et moins pour l'acquisition, ce qui fait que le nombre total d'immatriculations réalisées au nom d'une entreprise se maintient au-delà du niveau de l'an dernier. Mais on n'atteint plus la popularité que connaissait le vélo électrique rapide en tant que vélo de société (principalement en Flandre) en 2019. Les vélocistes confirment que même en Flandre le vélo électrique rapide reste un marché de niche, qui a certes encore du potentiel dans nos contrées sensibles aux embouteillages et urbanisées.* »

**Guy Crab**, de TRAXIO, précise : « *Depuis peu, il y a moyen de demander la plaque d'immatriculation d'un vélo électrique rapide via WebDIV, à condition que tous les champs aient été complétés lors du pré-enregistrement. TRAXIO VELO prodigue toute l'assistance requise à cet effet.* »

<b>Speed Pedelecs New</b>	<b>2021</b>	<b>'21 vs '20</b>	<b>2020</b>	<b>'21 vs 19</b>	<b>2019</b>
Month : 11/2021	<b>922</b>	9,2%	844	3,7%	889
Year to Date 2021	<b>11.646</b>	-0,9%	11.755	-7,5%	12.595

### Immatriculations des vélos électriques rapides

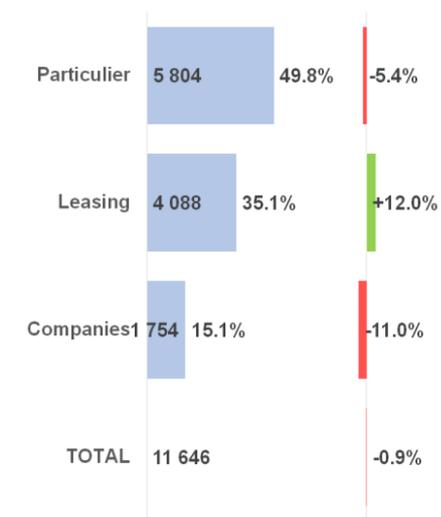


### Particulier versus entreprises et sociétés de leasing

Les particuliers représentent encore toujours près de la moitié des ventes. Mais pas moins de 5.804 unités (49,8 %) étaient des achats privés et cette année leur part diminue fortement (-5,4 %).

Le déclin des achats réalisés par le biais d’une entreprise s’est poursuivi (-11 %) tandis que le leasing a toujours le vent en poupe et a même connu une croissance de 35,1 % du marché total. « *Le succès du leasing s’explique par un changement de mentalité des entreprises,* » explique Filip Rylant. « *De plus en plus d’entreprises découvrent la facilité d’usage du leasing ; moins de paperasserie mais aussi des avantages parafiscaux dans le chef de l’utilisateur et de l’entreprise.* »

### Immatriculations des vélos électriques rapides par type (cumul 2021)



### Divergences géographiques

Malgré la tendance à la baisse qui sévit dans quelques provinces flamandes et la hausse côté wallon, le marché des vélos électriques rapides reste une affaire flamande : la Flandre représente 95,72 % avec 111.148 unités tandis que Bruxelles (236 unités) et la Wallonie (262 unités) ne constituent respectivement que 2,03 % et 2,25 % du marché.

Traditionnellement, la province d'Anvers reste en tête avec 3.133 nouvelles immatriculations en 2021, soit une croissance de +2 %. La Flandre orientale (2.597 unités, -3 %), la Flandre occidentale (1.300 unités, -5 %) et le Brabant flamand (2.383 unités, -1 %) sont en recul tandis que le Limbourg (1.735 unités) connaît une légère embellie.

Côté wallon, le Luxembourg affiche une hausse en pourcentage importante (+38 %) mais en quantités absolues, il demeure la plus petite province. La bonne nouvelle est que le score du Brabant wallon reste positif (+4 %), tout comme Liège (+2 %). En revanche, le vélo électrique rapide tire beaucoup moins bien son épingle du jeu dans les provinces de Hainaut (-2 %) et de Namur (-24 %).

Bruxelles perd -4 % par rapport à 2020. Il s'est immatriculé à ce jour 223 vélos électriques rapides qui disposent de moins d'atouts dans un environnement fortement urbanisé et subissent la concurrence féroce des vélos et trottinettes partagés.

### Immatriculations des vélos électriques rapides par province (cumul 2021)

Province	Aantal	Evolutie vs YtD 2020
<b>Antwerpen</b>	3 133	+2%
<b>Oost-Vlaanderen</b>	2 597	-3%
<b>Vlaams Brabant</b>	2 383	-1%
<b>Limburg</b>	1 735	+1%
<b>West-Vlaanderen</b>	1 300	-5%
<b>Bruxelles/Brussel</b>	236	-4%
<b>Brabant Wallon</b>	100	+4%
<b>Hainaut</b>	60	-2%
<b>Liège</b>	52	+2%
<b>Luxembourg</b>	18	+38%
<b>Namur</b>	32	-24%

